

Baulmes - Vuitebœuf  
 Rances - Champvent  
 Essert-s.-Champvent  
 Valeyres-s.-Rances  
 Villars-s.-Champvent  
 Vugelles-La Mothe  
 Sergey - L'Abergement  
 Method - Suscévaz  
 Lignerolle - Les Clées - Orges

# BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

## CÉLÉBRATIONS

Dimanche 30 janvier 2022

<b>Montcherand</b>	10 h 00	Culte missionnaire. E. Roulet.
<b>Vuitebœuf</b>	10 h 00	Culte. J.-M. Diacon-Reymond.
<b>Fiez</b>	10 h 00	Culte sous-régional Terre Nouvelle. T. Gasteiner.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES  
 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche du mois - Messe à 9 h 30 à Baulmes



**BAULMES**  
www.baulmes.ch

### Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le:  
**lundi 7 février 2022 à 20h00**  
 à la salle des fêtes de Baulmes  
 selon ordre du jour à paraître

Le bureau du Conseil



**VUITEBŒUF**  
www.vuiteboeuf.ch

### Avis d'enquête

**District:** Jura-Nord vaudois  
**Commune:** Vuitebœuf  
**Route cantonale N°:** 267-IL-S

Le Département des infrastructures et des ressources humaines se conformant aux dispositions de la Loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou; BLV 725.01), de la Loi du 25 décembre 1974 sur l'expropriation (LE; BLV 710.01), de la Loi forestière du 8 mai 2012 (LVLFO; BLV 921.01) soumet à l'enquête publique **du 21 janvier au 21 février 2022:**  
 - le défrichement temporaire pour la pose d'un collecteur d'un diamètre de 1000 mm sur une longueur de 50 m.

Un dossier est déposé au greffe municipal de la Commune de Vuiteboeuf.

Les intéressés ont la faculté de formuler une déclaration d'opposition. Les oppositions doivent être adressées par écrit au greffe municipal ou consignées sur la feuille d'enquête dans le délai indiqué, faute de quoi il ne sera pas possible d'en tenir compte.

Les intéressés sont invités à signaler les sources, les canalisations ou tout autre ouvrage non indiqué sur les plans et qui pourraient être touchés par les travaux, en précisant si possible leur situation et leur profondeur.

Département des infrastructures  
 et des ressources humaines  
 Direction générale de la mobilité et des routes



**RANCES**

### Poste au concours

Suite à la démission de la titulaire, la Municipalité de Rances met au concours le poste de:

**secrétaire municipal(e) à 50% et  
 préposé(e) au contrôle des habitants à 10%**

**Vos missions principales:**

- Assister le syndic et les municipaux;
- Établir la correspondance générale des affaires municipales et en assurer le suivi;
- Participer aux séances de Municipalité, prendre les procès-verbaux, le suivi des décisions;
- Accueillir, renseigner et conseiller les administrés;
- Gérer le contrôle des habitants et le bureau des étrangers;
- Gestion des affaires courantes, du pilier public, mise à jour de la documentation législative;
- Suivi des votations, élections et exercices politiques;

- Rédaction de la correspondance relative aux projets de construction et le suivi des dossiers;
- Gestion des applications étatiques en matière de construction;
- Suivi de la gestion des bâtiments communaux, horaires d'utilisation, contrats de location en collaboration avec les concierges;
- Suivi des autorisations de manifestations selon les indications de la Municipalité;
- Diverses autres activités confiées par la Municipalité.

**Votre profil:**

- CFC d'employé(e) de commerce ou titre jugé équivalent;
- Expérience souhaitée dans une administration communale;
- Excellente maîtrise de la langue française et aisance rédactionnelle;
- Sens du service public et excellente maîtrise des outils informatiques.

**Nous offrons:**

- Un poste de travail diversifié au sein d'une petite équipe;
- Des conditions sociales de qualité.

**Taux d'activité:** 60 %

**Entrée en fonction:** à convenir

Heures d'ouverture du bureau communal, 3 heures par semaine.

**Les séances de la Municipalité ont lieu le lundi soir dès 18h30.**

**Délai de postulation:** lundi 14 février 2022

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du syndic, Monsieur Alcide Pislser, [alcide.pislser@rances.ch](mailto:alcide.pislser@rances.ch) ou par téléphone au 078 816 02 01.

**Votre dossier de candidature complet est à envoyer par courrier ou mail à:** Administration communale, rue du Collège 2, 1439 Rances ou à [fabrice.rouiller@rances.ch](mailto:fabrice.rouiller@rances.ch)

**Seuls les dossiers correspondants aux exigences seront pris en considération.**

La Municipalité

### Avis de coupure d'eau

Pour des raisons d'entretien au réservoir d'eau du Poyet, nous vous informons que le service de distribution d'eau sera **momentanément interrompu** le:  
**jeudi 3 février 2022 de 14h00 à 17h00**

**Important:**

1. L'heure de remise en service étant approximative, nous vous recommandons, pour votre sécurité, de vérifier la fermeture de vos robinets, afin d'éviter une inondation éventuelle au moment du rétablissement de la distribution d'eau.
2. Après la remise en eau, nous vous conseillons de laisser couler à faible débit un de vos robinets d'eau froide pendant quelques minutes afin de chasser l'air qui pourrait se trouver dans votre branchement.

Nous vous remercions de bien vouloir nous excuser pour le dérangement occasionné par cette intervention.

La Municipalité



## CHAMPVENT

www.champvent.ch

### Plantes nocives

Dans la lutte à l'invasion de plantes exotiques nuisibles à nos forêts, notamment le laurier-cerise (prunus laurocerasus), la Commune procède à un référencement et prie les citoyens qui en possèdent de bien vouloir s'annoncer au greffe, à greffe@champvent.ch.

Pour information, l'arrachage de ces plantes et le remplacement par des haies indigènes peuvent être soutenus par un projet de l'AVPN, Alliance vaudoise pour la nature. Pour toutes questions, Madame Eliane Pinard, municipale, se tient à disposition au 079 365 42 11.

La Municipalité



## VALEYRES SOUS RANCES

### Recensement des chiens

En application de l'art. 9 de la Loi sur la police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité de Valeyres-sous-Rances informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de **déclarer** au greffe municipal, **jusqu'au 31 janvier 2022**:

- les chiens acquis ou reçus en 2021;
- les chiens nés en 2021 et restés en leur possession;
- les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2021 (pour radiation);
- les chiens qui n'ont jamais été annoncés.

Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique, mise en place par un vétérinaire.

La détention de chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

La Municipalité

### Avis de coupure d'eau Information à la population

Pour des raisons d'entretien au réservoir d'eau du Poyet, **une coupure d'eau aura lieu dans tout le village le:**

**jeudi 3 février 2022 de 14h00 à 17h00**

Merci de votre compréhension.

La Municipalité



## VUGELLES LA MOTHE

### Recensement des chiens

Dans le cadre du recensement cantonal et en application de l'article 9 de la Loi sur la police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité de Vugelles-La Mothe informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de **déclarer** au greffe municipal, **jusqu'au 28 février 2022 au plus tard**:

- les chiens acquis ou reçus 2022, en indiquant leur provenance;
- les chiens nés en 2022 et restés en leur possession;
- les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2022 (pour radiation), en indiquant leur destination;
- les chiens jamais annoncés.

Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

La détention de chiens potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

La Municipalité



## L'ABERGEMENT

### Recensement des chiens

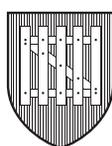
En application de l'article 9 de la Loi sur la police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité de L'Abergement informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de **déclarer** au greffe municipal **jusqu'au 28 février 2022**:

- les chiens acquis ou reçus en 2021;
- les chiens nés en 2021 et restés en leur possession;
- les chiens décédés, vendus ou donnés en 2021 (ceci pour radiation);
- les chiens qui n'ont jamais été annoncés.

Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

La détention d'un chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

La Municipalité



## LES CLÉES

### Conseil général - Convocation

Le Conseil général est convoqué pour le:  
**mardi 15 février 2022 à 20h00**  
en la salle communale

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Appel.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du PV de la séance du 14 décembre 2021.
4. Admissions-démotions.
5. Fixation du plafond d'endettement et de cautionnement pour la législature 2021 - 2026, préavis municipal N°4/2021-2026, rapport de la commission des finances.
6. Communications municipales et du bureau.
7. Questions et divers.
8. Contre-appel.

La présidente: Mary-Lise Bertholet

**Séance dans le respect des normes sanitaires: masques et désinfection des mains obligatoires, distanciation des personnes respectée.**



## ORGES

### Enquête municipale

La Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions légales et réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête publique M. Damien Gfeller, pour le montage d'une pergola bioclimatique, parcelle N° 631.

Un avis sera affiché au pilier public **du mercredi 26 janvier 2022 au jeudi 24 février 2022**.

Les plans pourront être consultés pendant la même période au greffe municipal durant les heures d'ouverture du bureau.

La Municipalité

### Demande de permis de construire (P)

**Commune:** Orges

**Compétence:** (ME) Municipale État

**Réf. communale:** 5924

**CAMAC N°:** 208943

**Parcelles N°:** 48, 180, 181. DPI041, DPI036

**ECA N°:** --

**Coordonnées (E/N):** 2534800/1184490

**Nature des travaux:** Construction nouvelle. Aménagement d'un cheminement piétonnier.

**Situation:** Rue des Fontaines

**Note de recensement architectural:** --

**Propriétaire, promettant, DDP:** Commune d'Orges

**Auteur des plans:** Pittet Sylvain, Jaquier-Pointet SA

**Demande de dérogation:** --

**Particularités:**

**Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré:** 3

**Enquête publique ouverte du 26.01.2022 au 24.02.2022.**

La Municipalité



**Laurent Bader**

**Récupération de fers et métaux**

Route d'Yverdon 3 - 1445 VUITEBCEUF

Tél: +41 24 459 25 75

laurent.bader@badermetaux.ch

**www.badermetaux.ch**

## BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:  
Greffe municipal de Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

**SOLCREATIONS**  
**OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES**

**Les sols... notre passion**

Parquets bois véritable  
 Stratifié - Ponçage  
 Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino  
 Stores - Literie

**Vente à l'emporter ou pose par nos soins**

depuis 30 ans **www.solcreations.ch**  
 à votre service **021 887 74 30**  
**024 426 07 26**

**GENERAL STORES**

**Stores**  
**Vente - Réparation**  
 Patrik Jaccard  
 Ruelle de la Tuilière 6  
 1321 ARNEX-SUR-ORBE

*Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants*  
*Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation*

**Restons solidaires pour les indépendants locaux**

**Pensez aux moustiquaires**

**Avec Général Stores, les insectes restent dehors**

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

**Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch**

ANIMATION POUR ANNIVERSAIRE DÈS 4 ANS

**Les Ateliers de Sia**

JE ME DÉPLACE À TON DOMICILE !!  
 J'ORGANISE UN ATELIER  
 POUR QUE TU PUISSES  
 CRÉER UNE COMPOSITION VÉGÉTALE  
 AVEC TES AMI(E)S.

Ateliers à thèmes pour enfants  
 À Baulmes

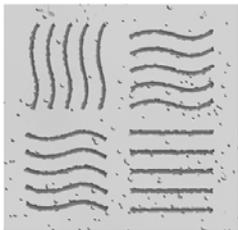
Samedi 12 février de 10h-12h  
 C'est beau l'amour

Samedi 9 avril 10h-12h  
 Pâques

Samedi 7 mai 10h-12h  
 Je t'aime maman

Sur inscription 25.- par enfants  
 Alicia Desponds 079 338 80 67

**CORPS ACCORD**  
 Retrouver l'équilibre



**Audrey Roncière**  
 Masseuse, animatrice  
 en atelier créatif  
 et infirmière sage-femme

**Philippe Roncière**  
 Masseur, coach,  
 thérapeute Polarity  
 et travailleur social

Sur rendez-vous au  
**079 394 87 00**

Sur rendez-vous au  
**079 653 53 52**

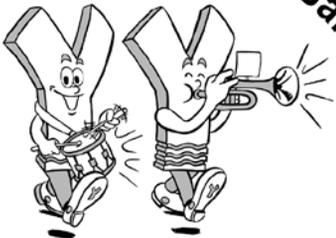
- **Massages...**  
 - relaxant  
 - ayurvédique  
 - neuro-musculaire  
 - aux pierres chaudes
- **Coaching**
- **Thérapie Polarity**
- **Questions sociales**  
 - renseignements,  
 conseils, etc.

• Détente  
 • Bien-être  
 • Harmonisation  
 • Regain d'énergie

• Problèmes de dos  
 • Douleurs musculaires  
 • Envie de se réorienter  
 • Besoin de faire le point

Institut Corps Accord • Auberge du Cerf • Rue du Collège 2 • 1357 Lignerolle

**L'Avenir Yverdon-les-Bains**



**MASQUE OBLIGATOIRE**  
**CERTIFICAT COVID 2G**

**LOT O à La Marive**

**Dimanche 30 janvier 2022 14h00 et 19h30**

**30 tours pour Fr. 10.-**      **Planche de 6 cartes: Fr. 50.-**

Quine: Fr. 60.-      Double-quine: Fr. 80.-      Carton: Fr. 120.-

**Royale à Fr. 5.- la carte - 4 cartes pour Fr. 15.-**  
 4 x Fr. 300.- au carton plein

Après-midi: tout en bons d'achats pour soutenir les commerçants yverdonnois  
 Soir: en espèces

Organisation : L'Avenir Yverdon-les-Bains (Fanfare et Tambours)